



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00570

Numéro SIREN : 343 156 766

Nom ou dénomination : ATLANTIQUE REVISION CONSEIL PAR ABREVIATION A.R.C.

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 6166

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL

-A.R.C.-

S.A. au capital de 44 000 €

Siège social : 52, rue Jacques-Yves-Cousteau - Bât. B

LA ROCHE SUR YON (Vendée)

RCS - La Roche-sur-Yon B 343 156 766

-:-:-

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 aout 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et, en l'absence de toute dotation obligatoire à un fonds de réserve, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016, s'élevant à € 186 477,95 de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende de 60 € par action, soit ensemble € 165 000,-
- Inscription de la somme de € 21 477,95 au compte "report à nouveau"

Les dividendes seront mis en paiement, au siège social, à compter du 1^{er} mars 2017.

Nous vous précisons que, conformément aux dispositions des articles 243 bis et 158 du Code Général des Impôts, les revenus de capitaux mobiliers distribués aux associés personnes physiques par les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, d'un abattement égal à 40 % de leur montant brut perçu.

Nous vous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 2013, les associés personnes physiques sont soumis au paiement à la source des prélèvements sociaux, au taux de 15,5 % (CSG et CRDS), l'année de la distribution et sont assujetties à un prélèvement au taux de 21 %.

Ce prélèvement de 21% s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les informations suivantes, concernant les revenus distribués :

1 – revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 aout 2016

Revenus éligibles à l'abattement de 40 %	19 620,-
Revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	145 380,-

2 – revenus distribués distributions de dividendes des trois derniers exercices

Exercice	Revenus distribués	
	avec abattement	sans abattement
2013	17 056,-	112 944,-
2014	17 056,-	112 944,-
2015	19 680,-	130 320,-

Vote de l'Assemblée Générale du 25 février 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

ARC
Atlantique Révision Conseil
Société de Commissaires aux comptes
52, rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment B - BP 743
85018 LA ROCHE SUR YON Cedex
Tél. : 02 51 47 91 22 - Fax : 02 51 47 91 23

Certifié conforme
Le président



SA ATLANTIQUE REVISION CONSEIL
52 Rue Jacques-Yves Cousteau
85018 LA ROCHE SUR YON CEDEX

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**



S.A. ATLANTIQUE REVISION CONSEIL

Au capital de 40 000 €

Siège social :

52, Rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment B – BP 743
85018 LA ROCHE SUR YON CEDEX

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la S.A ATLANTIQUE REVISION CONSEIL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et plus particulièrement sur des règles d'évaluation des prestations de services en cours à la clôture et la correcte appréhension par l'entreprise des risques de non recouvrement de créances conformément aux méthodes décrites en annexe dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » page 9.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

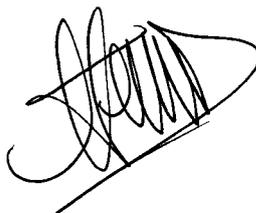
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A POITIERS, le 11 janvier 2017

La SA COGEP

Représentée par Mme Corinne MOREAU-SEMUR

Commissaire aux Comptes





Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 292	3 292		
Fonds commercial	254 590		254 590	254 590
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	78 812	75 276	3 536	6 667
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 283		4 283	3 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	340 977	78 569	262 409	264 457
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	122 355		122 355	130 606
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	259 493	13 343	246 150	232 645
Fournisseurs débiteurs	47 582		47 582	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	40 274		40 274	35 876
Autres créances	9 118		9 118	9 466
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	200		200	22 920
Valeurs mobilières de placement	63 496		63 496	63 496
Disponibilités	474 308		474 308	360 248
Charges constatées d'avance	16 783		16 783	16 982
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 033 609	13 343	1 020 266	872 239
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 374 586	91 912	1 282 675	1 136 696



Bilan

	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	477 153	477 153
Report à nouveau	46 168	25 322
Résultat de l'exercice	186 478	170 846
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	753 799	717 321
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	9	9
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 720	158 887
<i>Personnel</i>	69 160	54 853
<i>Organismes sociaux</i>	72 232	67 727
<i>Etat. Impôts sur les bénéfices</i>	12 678	10 750
<i>Etat. Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	95 724	82 789
<i>Etat. Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 396	1 267
Dettes fiscales et sociales	251 189	217 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 958	2 244
Produits constatés d'avance		40 850
TOTAL DETTES	528 876	419 375
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	1 282 675	1 136 696



Compte de Résultat

	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	du 01/09/14 au 31/08/15 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Production vendue	1 164 890	1 126 851	38 039	3,38
Production stockée	-8 251	-5 106	-3 145	61,59
Autres produits	9 670	11 103	-1 433	-12,91
Total	1 166 309	1 132 848	33 461	2,95
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	387 216	413 690	-26 474	-6,40
Total	387 216	413 690	-26 474	-6,40
MARGE SUR M/SES & MAT	779 093	719 159	59 935	8,33
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	12 455	8 734	3 721	42,60
Salaires et Traitements	361 577	336 525	25 052	7,44
Charges sociales	135 131	132 249	2 881	2,18
Amortissements et provisions	4 474	2 749	1 725	62,73
Autres charges	2 801	1	2 800	NS
Total	516 437	480 258	36 179	7,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	262 656	238 900	23 756	9,94
Produits financiers		151	-151	-100,00
Résultat financier		151	-151	-100,00
RESULTAT COURANT	262 656	239 052	23 604	9,87
Produits exceptionnels	3 200		3 200	
Charges exceptionnelles	3 200	17	3 183	NS
Résultat exceptionnel		-17	17	-100,00
Impôts sur les bénéfices	76 178	68 189	7 989	11,72
RESULTAT DE L'EXERCICE	186 478	170 846	15 632	9,15



Comptes annuels

2016

Période du 01/09/2015 au 31/08/2016

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA ATLANTIQUE RÉVISION CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 1 282 675 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 186 478 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/11/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les en-cours sont valorisés au coût de production comprenant les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Aucune charge financière n'est prise en compte pour l'évaluation des en-cours.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de la société SA ATLANTIQUE REVISION CONSEIL, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 12 368 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 9 118 euros) a été porté au crédit du compte 645900 – Produits impôts CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	254 590			254 590
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 292			3 292
Immobilisations incorporelles	257 882			257 882
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	43 062			43 062
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 466		1 716	35 750
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	80 528		1 716	78 812
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	3 200	4 283	3 200	4 283
Immobilisations financières	3 200	4 283	3 200	4 283
ACTIF IMMOBILISE	341 611	4 283	4 916	340 977



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			4 283	4 283
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			4 283	4 283
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 200	3 200
Scissions				
Mises hors service		1 716		1 716
Diminutions de l'exercice		1 716	3 200	4 916

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2016
Éléments achetés	254 589
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	254 590

Le poste " Fonds commercial " dont le total hors droit au bail s'élève à 254 589 €.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 292			3 292
Immobilisations incorporelles	3 292			3 292
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 062			43 062
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 799	3 131	1 716	32 214
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	73 861	3 131	1 716	75 276
ACTIF IMMOBILISE	77 154	3 131	1 716	78 569



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		3 131	3 131
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		3 131	3 131
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service		1 716	1 716
Diminutions de l'exercice		1 716	1 716



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 377 534 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
	4 283		4 283
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
	259 493	259 493	
	96 974	96 974	
	16 783	16 462	321
Total	377 534	372 930	4 604
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	19 724
Fournis.-RRR à obtenir	632
Etat produits à recevoir	9 118
Total	29 474



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 13 343 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Créances clients	13 343
TOTAL	13 343

La dépréciation concernant les créances clients a connu les mouvements suivants :

- dotation : 1 343 euros
- reprise : 2 800 euros

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.



Notes sur le bilan
Dettes
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 528 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 720	275 720		
Dettes fiscales et sociales	251 189	251 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 967	1 967		
Produits constatés d'avance				
Total	528 876	528 876		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés		9		



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.-fact.n/parvenues	84 172
Congés à payer	23 880
Autres charg.pers.à payer	23 638
Org.soc.ch./congé payés	9 179
Organ.soc.-charg.à payer	11 230
Etat charges à payer	1 396
Clients RRR&av.A accord.	600
Débit/créd.div.char.à pay	848
Total	154 943

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	16 783		
Total	16 783		



Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes**

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 603 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 33 1/3 %	213 180
Taux Réduit – 15 %	38 120
Plus-Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 15 %	
Contribution locative – 2.5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	11 906
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	600
Autres imputations	



Autres informations

Engagements de retraite

L'indemnité de départ en retraite a été calculée, conformément à la recommandation CNCC n° 2003-R-01 pour les entreprises de moins de 250 salariés. La méthode de calcul retenue est celle des unités de crédits projetées avec prise en compte de l'évolution des salaires, d'un taux d'actualisation de 0,79 % et de la probabilité de présence dans la société à l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont un départ à l'initiative du salarié à 60-67 ans et un taux de charges sociales moyen de 42 % pour la catégorie non cadre et de 46 % pour la catégorie cadre.

La convention collective applicable est celle des "Cabinets d'Experts-Comptables et Comptables Agréés".

Le montant de l'engagement est évalué à 40 687 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

